

# Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 3 Impasse Louis BOURDERY 87000 LIMOGES

# Procès-Verbal Du conseil d'administration du POKER TEAM 87

Le 28 Février 2019 à 20h au siège de l'association, 3 impasse Bourdery 87000 LIMOGES

<u>Présents</u>: Franck FORRAND, Dimitri LANDELLE, Michael DAMIEN, Cécile PRADEAU, Jean Luc CAUJOLLE, Fayssal SLAMANI, Frank PEIFFER, David FUCHS,

Absents excusés: Olivier DESCHAMPS, Christian VERGNAULT.

#### Ordre du Jour:

- 1. Approbation du PV de la précédente réunion
- 2. Trésorerie
- 3. Objectifs 2019
- 4. Communication
- 5. Questions diverses

La réunion débute à 20h.

Le conseil d'administration désigne Franck FORRAND en tant que président de séance et Cécile PRADEAU, en qualité de secrétaire de séance.

1- Approbation du PV de la précédente réunion

Approbation à l'unanimité des PV précédents.

#### 2- Trésorerie

Frank PEIFFER prend la parole :

Il y a actuellement environ 3500 € sur le livret bleu. En comptabilité il y a environ 1700 €.

Dimitri LANDELLE et Franck FORRAND font part d'une erreur de la part du propriétaire sur les factures EDF. Il nous a compté 1000€ en trop en notre faveur. A revoir avec lui.

Frank PEIFFER explique qu'il a commencé à mettre tout ce qui est recettes et dépenses mensuelles budgétisées pour Janvier, Février, Mars. Ce qui correspond à 1737.64 € mensuel. Pour l'instant on a 317€. Ce qui est important c'est que pour l'instant on est a 500€ de mensuel et on est tout le temps au-dessus pour le moment. En buvette on a budgétisé 500€ par mois pour 6000€ à l'année mais nous sommes également au-delà pour ça. Il va falloir faire attention. Nous sommes pas mal pour le moment au niveau des entrées mais les adhésions vont commencer à se tasser. Au vu de ce qu'on génère en buvette pour le moment, ça va commencer à être très compliqué.

Dimitri LANDELLE souligne que l'on a tout de même fait un bon début d'année au point de vue des cotisations. Frank FORRAND explique que ce n'est pas le problème. Le problème c'est au niveau de la buvette. Janvier nous avons fait environ 1800€ mais il y a environ 1500€ du Monster Stack qui n'étaient pas là l'année dernière.

Franck FORRAND demande combien il y a d'adhérents pour le moment. Cécile PRADEAU lui répond 49.

Dimitri LANDELLE rappelle qu'en ce moment, les plus gros consommateurs ne sont pas présents. Frank PEIFFER rappelle qu'il ne faut pas compter que sur eux.

Cécile PRADEAU demande s'il y a encore beaucoup de dépenses à faire au niveau de la buvette sachant que les stocks ont été faits récemment, mis à part la nourriture. Frank PEIFFER répond que ce sera à voir en fonction de la consommation.

Franck FORRAND souligne qu'il est encore trop top pour baisser les dotations. Mais moins on va offrir, moins l'on va avoir de présents car cela fonctionne malheureusement à la carotte. Idem pour la Monster Ligue.

Dimitri LANDELE rappelle que nous avons juste annoncé un ticket à 250€ à la WIN, que nous pouvons encore modifier également le reste de cette dotation.

Franck FORRAND rappelle que baisser la dotation sera dans le pire des cas, que pour le moment nous avons un plutôt bon ratio de joueurs présents. Pour 49 adhérents, il y a quand même plus de la moitié, environ 30 par manche qui viennent. Ce qui est pas mal du tout.

## 3- Objectifs 2019

Franck FORRAND rappelle que les objectifs principaux sont les partenaires/sponsors ainsi que de lancer la plaquette pour les CE. Normalement, Thelem assurance, Mercedes, courses et service et l'auto-école devraient reconduire leurs dons.

Michael DAMIEN à déjà quelques pistes comme une magnétiseuse qui donnerait quelque chose mais elle est actuellement en vacances. Il va également voir avec le gérant de l'éléphant bleu, Franck FORAND souhaiterait accompagner Michael lors de leur prochain rendez-vous car c'est une connaissance. Michael à également démarcheé une entreprise de communication qui fait du covering sur les véhicules. Il va également aller voir le Memphis Coffee qui est à première vue ouvert. Il s'est mis dans l'objectif de ramener au minimum 500€ pour le club.

Franck FORRAND à également quelques pistes comme une autre auto-école à Rhillac et avec la SERP et Alliance.

Frank PEIFFER souligne le fait qu'il faut absolument travailler sur les ventes de tables car c'est très intéressant niveau financier. Il va se renseigner pour déposer des flyers sur les sièges du stade pour les matchs du CSP. Il a également envoyé des mails mais n'a eu aucun retour.

David FUCHS propose également d'aller voir le LH87.

Franck FORRAND annonce qu'il y aura bien une équipe CNEC cette année. C'est important d'en avoir une pour pouvoir organiser une étape. Les inscriptions pour se positionner pour l'organisation ouvrent dans la nuit. Si tout va bien nous organiserons la première étape le 6/7 Avril.

## 4- Communication

Cécile PRADEAU demande si Franck FORRAND s'est renseigné pour aller voir NRJ. Il lui répond que non. Elle demande également pour les pubs sur les papiers de plateau du Mcdo, Burger King, papier boulangerie etc... A voir selon le prix.

Frank PEIFFER se demande pourquoi l'on n'arrive pas à garder les adhérents. Cécile PRADEAU lui répond que la plupart, qui ne sont pas revenus cette année, ce sont pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Fayssal SLAMANI a l'impression que l'on n'accueille pas bien les nouveaux adhérents, que l'on ne va pas assez vers eux. La plupart des présents ne sont pas d'accord avec lui, on ne peut pas être derrière le dos de tous les nouveaux adhérents, c'est également à eux de venir vers nous. Nous discutons avec eux quand ils sont à la table mais pour certaines personnes qui sont réservées c'est parfois compliqué.

Franck FORRAND fera désormais les annonces avant 22h car avant, la plupart des adhérents ne sont pas arrivés.

# 5- Questions diverses

Frank PEIFFER demande si l'on continue à proposer à manger les vendredis soirs. Au dernier vendredi on fait 142€ de CA dont 124€ de boissons et friandises. Est-ce que cela vaut vraiment le coup ?

David FUCHS lui répond qu'avec des arrivées tardives à 22h avec un stack qui ne tourne pas, cela n'est pas compatible.

Cécile PRADEAU souligne qu'il est tout de même important de continuer à proposer un minimum comme les sandwichs par exemple. Cela ne revient pas extrêmement cher en terme de perte. On peut également proposer des hot-dogs, nous avons toujours la machine.

Franck FORRAND propose que l'on essaie uniquement sandwich/hot dog pendant un mois.

Dimitri LANDELLE propose d'essayer un changement d'horaires. Franck FORRAND propose donc de revenir comme avant, de mettre les arrivées tardives à 21h à partir du deuxième trimestre. Si les gens sont dans l'incapacité de venir avant 21h et qu'ils préviennent, il pourra y avoir des arrangements en fonction des raisons (travail etc...). Fayssal SLAMANI demande dans quel cas nous refuserions quelqu'un. Dimitri LANDELLE lui répond toute personne n'ayant pas prévenu, ceux qui ne s'inscrivent pas.

Franck FORRAND rappelle qu'il faut bien communiquer entre nous pour l'organisation afin qu'il n'y ait pas de couac.

Jean Luc CAUJOLLE demande où en est la réflexion par rapport au club de Tarot. Franck FORRAND explique que sur le bail, le propriétaire est d'accord mais augmenterait de 100€ de loyer. Si on prend un sous locataire, le propriétaire fera un avenant comme quoi il augmente le loyer et que nous si l'on prend avec nous sur le bail à la salle, ce sera un contrat de sous-location. On ne peut pas demander au sous locataire plus que ce que l'on paye.

Franck FORRAND rappelle la demande du club de Tarot. Ils souhaitent ouvrir la salle un maximum d'après midi dans la semaine. David FUCHS complète par le fait que la typologie de leur club fait qu'il y a moins de risques au niveau matériel/problèmes car ce sont majoritairement des retraités. Franck FORRAND rappelle également qu'il va falloir fermer tous nos stocks et que cela a un coût. David FUCHS lui demande quel sera le coût au vu du gain potentiel ? Le club de Tarot aurait pour projet d'acheter quelques petites tables pour jouer, il faudrait donc les placer. Ils souhaitent également ouvrir certains week-ends pour organiser des tournois mais ils se caleraient sur nos dates. Dimitri LANDELLE propose que l'on organise une réunion entre nos deux CA. Cécile PRADEAU demande si les frais que cela nous engendreraient à nous, cela ne serait pas à leur charge au vu du changement que cela nous ferait ? A voir lors d'une réunion. Jean Luc CAUJOLLE demande comment l'on fera pour se partager les charges sachant qu'ils seront plus présents donc comment calculer au niveau de l'électricité. Toutes ces questions seront à revoir avec une réunion.

Cécile PRADEAU demande si l'on fait un concours de belote cette année ou pas. La question des lots se pose toujours. Il faudrait voir pour un partenariat avec une boutique de vin. Pour les lots de belote comme pour le poker. Concours de belote à revoir.

Dimitri LANDELLE explique le nouveau barème de points pour les SNG. Pour une table de 8 se sera 3 places payées : 90/70/50 pour une table de 7 : 85/65/45 et pour une table de 6 :80/60/40.

David FUCHS présente le site aux membres du CA. Il explique les modifications qui sont en cours et prend en compte les différentes idées.

David FUCHS demande que l'on fasse des rappels en ce qui concerne le règlement aux tables comme par exemple le téléphone, les règles de fonctionnement comme les antes obligatoires. Ce sont les mêmes règles pour tout le monde. Jean Luc CAUJOLLE demande que l'on fasse un rappel sur les règles d'hygiène. Franck FORRAND fera un rappel sur ces règles.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h35.

Président de séance Franck FORRAND Secrétaire de séance Cécile PRADEAU